

## Règles communes à la rédaction du rapport des 30 pages

Date de dépôt : lundi 5 janvier 2026 aux enseignants et par voie électronique.

Les 30 pages permettent à l'étudiant de montrer l'avancée de ses recherches avant le terrain, ce qu'il connaît et ce qu'il ne connaît pas de son sujet. Il s'agit d'un début de réflexion et des pistes d'analyse à partir des connaissances récoltées sur leur sujet, au premier semestre.

Elles peuvent comporter des parties mieux développées sur certains aspects du sujet et d'autres plus floues (selon les informations disponibles et la compréhension du sujet et des enjeux à ce moment de l'année). Elles servent également à pointer les difficultés rencontrées.

- Les 30 pages ne sont **ni un résumé du mémoire ni un résumé des recherches effectuées** jusqu'alors.
- Les 30 pages ne sont **pas les premières pages du mémoire ni son introduction**. Ce n'est **pas une description**, mais un rapport analytique présentant la problématique à ce stade de l'année ainsi que les hypothèses de recherche.
- L'introduction ne doit pas comprendre une longue partie de contexte historique, il s'agit de se concentrer sur les **enjeux actuels du sujet**.

### **(1) Ce qui est attendu dans les 30 pages (équilibre indicatif) :**

Le plan doit être apparent, avec des sous-parties si jugées nécessaires.

#### **(a) Introduction (1 à 3 pages) :**

- Le sujet de recherche (état du corpus, choix et intérêt du sujet).
- Mise en perspective historique du sujet. Le contexte doit se limiter à quelques éléments qui sont pertinents pour la compréhension du sujet et des enjeux actuels. - Carte(s) de localisation du sujet (échelle(s) choisie(s)).<sup>1</sup>

#### **(b) Problématique (une demi-page).**

#### **(c) Présentation des enjeux du sujet et description des ensembles spatiaux à différentes échelles (10 à 15 pages) :**

- Quels sont les acteurs ? Leurs représentations (du territoire/du conflit/des autres acteurs du conflit) ?
- Quels sont leurs intérêts et leurs stratégies ?
- Quelles sont les rivalités d'intérêts/d'influence ? (Rapport de force entre les acteurs) - Sur quels territoires se situent ces conflits ?

---

<sup>1</sup> Le choix de toute carte (placement dans les 30 pages, échelle du territoire etc.) doit être expliquée dans le texte, même s'il s'agit d'une carte de localisation.

(d) Axes de recherches (questionnements) et hypothèses sur les différentes pistes de recherches identifiées (selon des thématiques, plus ou moins précises) (*5 à 10 pages*).

(e) Méthodologie de recherche et cadrage du projet de recherche dans la démarche géopolitique (*1 à 2 pages*).

(f) Description du terrain (lieux, programme, acteurs déjà contactés, acteurs prévus pour les entretiens, etc.). Possibilité d'identification des acteurs par thématique/ par échelle (*1 à 2 pages*). Utilisation ou non de l'enregistrement audio lors des entretiens et adaptation aux règles RGPD.

(g) Difficultés rencontrées et/ou envisagées. Il faut détailler précisément ces problèmes et être le plus constructif possible (*env. 1 page*).

(h) Bibliographie organisée (travaux universitaires [thèses, mémoires, thèses d'État, thèses non publiées], ouvrages, articles académiques, rapports, média, sites Internet de référence, sources de données). Il faut identifier les travaux lus et les travaux sur la liste de lecture. L'étudiant(e) doit se référer aux règles de présentation du mémoire pour la mise en forme de la bibliographie.

## **(2) Il est également attendu<sup>2</sup> :**

Au minimum : **une carte géopolitique problématisée** réalisée par l'étudiant(e), **un schéma d'acteurs**, ainsi qu'**une analyse de données en sources ouvertes cartographiée** avec les outils présentés en cours de terrain numérique et/ou **une carte géopolitique commentée** tirée d'un ouvrage, d'un article scientifique, ou d'un article de presse.

Des graphiques, statistiques, frises, etc., peuvent être ajoutées s'ils sont pertinents et expliqués dans le texte.

## **(3) Mise en forme<sup>3</sup> :**

**La page de présentation de mémoire en ligne** est disponible sur le site. Elle doit être utilisée pour le rapport des 30 pages avec le titre provisoire du sujet étudié.

Il est important de se référer aux **règles de présentation du mémoire**. Le mémoire doit être écrit en **Times New Roman, taille 12**, avec des **interlignes de taille 1,5 pt**. Les notes de bas de page doivent être écrites en Times New Roman, taille 10, avec un interligne simple. Il faut ajouter un alinéa en début de paragraphe et sauter une ligne entre les parties (mais pas entre les paragraphes).

**Un paragraphe équivaut à une idée.**

**Les sources, c'est-à-dire les notes de bas de page, sont impératives** pour référencer l'écrit (pour les références scientifiques, les données chiffrées, les citations et les événements, notamment).

Mise en forme des citations dans le texte :

<sup>2</sup> Tous ces éléments doivent être introduits correctement, et expliqués, dans les trente pages.

<sup>3</sup> Toutes les informations nécessaires pour la mise en forme du mémoire sont disponibles sur le document distribué dans le cadre du monitorat.

- Insérer les citations courtes directement dans le texte et grâce à des guillemets « ... » (les guillemets *britanniques* “...” sont à proscrire, sauf pour les citations en incise dans une autre citation).
- Pour une citation de plus de trois lignes (35/40 mots) : un interligne simple et une mise en retrait.

Pour traduire une citation :

- Il faut citer en français dans le corps de texte avec la citation **en langue originale** en note de bas de page, en précisant l'auteur de la traduction.
- Si les traductions sont celles de l'étudiant(e), il faut l'indiquer dans la première note de bas de page sous la forme suivante « Sauf indication contraire, toutes les citations ont été effectuées par l'auteur ».